



ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ  
(Savoie)



Site historique de St Christophe La Grotte

## SEANCE DU 03 JUILLET 2020 – 19H00

**Présents :** Laurette BOTTA – Mattéo JARRIN – Maryline FAVRE MARTINOZ – Jacques GAZZIOLA – Jean-Claude BARBARAY – Pierre BARRIER –Christelle CHAVAND – Sébastien CHEVILLAT–Morgane GIRAUX– Christophe L'HERITIER – Laurent MASSA – Cécilia MOLLIER – Jean-Paul PEYLIN – Thomas PEYLIN – Anne TCHERKASSOF- Chrystel

**Absents excusés**

**Secrétaire de séance : Christelle Chavand**

La séance est ouverte à 19h15

**A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR : convention d'objectifs des « Passeurs d'Histoires »**

**Point ajouté accepté à l'unanimité**

Présentation de Chrystel, secrétaire de mairie

**~~1. INDEMNITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE DU COMPTABLE PUBLIC : SANS~~**

**OBJET**

Indemnité supprimée depuis 01 Janvier 2020

**2. COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Désignation d'une liste de 24 personnes (6 titulaires et 6 suppléants seront désignés) dans la commune pour vérifier le taux d'imposition de la commune.

Liste acceptée à l'unanimité

**3. AVENANT A LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC L'ECOLE ST BRUNO (pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020)**

Convention établie la première fois en 2013 jusqu'en 2018. St Christophe est rattaché à l'école publique des Echelles qui est une ERPI de 6 communes. Pour les élèves qui choisissent St Bruno (13 élèves concernés), la commune de St Christophe verse : 620 € par élève et réduction de 190 € par élève sur les frais d'inscription. Cela concerne les classes de la Gde section jusqu'au Cm2.

Vote : 1 contre, 1 abstention

**4. CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC L'ECOLE ST BRUNO (pour les années scolaires 2020/2021 et suivantes) pour 5 ans :**

Proposition d'un abondement de 541 € par élève et 190 € de réduction sur les frais d'inscription par élève.

Vote : 5 contre, 3 abstentions, 7 pour.

## **5. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION "LES PASSEURS D'HISTOIRES" ET NOUVELLE CONVENTION D'OBJECTIFS :**

Nouvelle convention d'objectifs (subvention, soutien, mise à disposition du domaine public) : allongement de sa durée à 3 ans

Votée à l'unanimité

Deux représentantes de la commune au CA des Passeurs d'histoires : Maryline et Morgane

Votée à l'unanimité.

## **6. QUESTIONS DIVERS**

- Désignations des délégués des conseils municipaux le 10 juillet 2020 en vue du renouvellement du Sénat

Vote prévu vendredi 10 à 19h : 3 titulaires et 3 suppléants pour élire les sénateurs le 27 Septembre.

Départ de Chrystel

- Locataires appartement mairie : procédure d'expulsion (Commission communale bâtiments)

Non-respect de l'échéancier mis en place par le précepteur. Procédure à mettre en place au mois de Septembre.

- Formations Elus :

- Présentation du budget par le comptable public : séance du 02 octobre 2020 à 17h

Lors du conseil du 02 Octobre.

- Formation AMF

Proposition de formations à regarder sur le site de l'AMF

- Formation CC urbanisme portail cartographique : outil en place pour la commission urbanisme.

- Point sur le projet de réhabilitation de l'ancienne forge

- Rencontre avec l'architecte conseil le 24 Juillet à 11h30 pour la commission bâtiment.

- Réunion avec les financeurs prévue le lundi 20 à 20h pour la commission bâtiment

○ Cours d'eau de l'Argenette : problématique d'écoulement de l'eau. Discussion avec le bureau Alp'études, les services de l'environnement, des délégués de la mairie, Jean-Marc Pelin de la police de l'eau d'E2G. En premier chiffrage du coût de l'étude. Plusieurs propositions d'accompagnement seront proposées par le bureau d'étude ensuite. Par exemple, le pont de l'Argenette est sous dimensionné. Buses à enlever et à poser.

- Demande d'aide à la CC Cœur de Chartreuse dans la cadre de la compétence GEMAPI , à la région, au département.

- Hydrogéologue pour schéma directeur

Demande aux citoyens de nettoyer les berges sur leurs terrains

Rencontre avec le Sergent Buron et Lieutenant Potelle qui s'occupent du territoire, rappel de l'opération « tranquillité vacances » et proposition de mettre en place :

- Participation citoyenne pour la lutte contre l'attaque aux biens : désignation d'une personne référente par hameau : mission de surveillance et de remontées d'infos. Formation de personnes avec deux réunions par an.
- Suite à l'attaque d'un chien sur la voie sarde, alertes auprès de la gendarmerie, des pompiers et de la Spa. Réquisition auprès de la préfecture pour récupérer ces chiens. L'animalier de la Spa vient tous les jours.
- Demande de subvention exceptionnelle de la SPA : Convention avec la Spa actuelle de 212 €. Proposition de subvention exceptionnelle à la Spa : 212 €.
- Devis élagage mur Voie sarde de Alexandre SALLAZ. L'entretien est à renouveler : le devis équivalait à 5 jours pour 2 personnes et s'élève à 4000 €. Il peut intervenir la semaine prochaine.
- Projet d'activité aquatique : Emmanuel Tessane (qui avait installé l'accrobranche dans la grotte) au niveau du pont romain avec descentes en rappel, sauts, tyroliennes. Problème possible : parking, toilettes. Réserve : pas de dégradation du site. Les deux rives appartiennent à Pechiney ainsi que le pont romain. Négociations en cours. A voir avec la commission tourisme.
- La Cure Gourmande : aide d'urgence pour l'Hôtellerie, le Tourisme et la Restauration : 5 000€ de la région. La cure gourmande a eu un aménagement des loyers avec sa reprise d'activités difficile en fin d'année dernière avec un report des loyers sur juin juillet et aout. Don des loyers d'Avril et Mai.
- Site des grottes : (loyers de 5 000€ les 30/06, 30/09 et 30/11). Proposition de reporter le loyer de fin juin. Décision de l'informer du renoncement d'une partie ou de la totalité des loyers de la période liée au covid.
- Tour de table des diverses commissions.

**La séance est levée à 21h50**

